

PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 55 - AVRIL 2012

SOMMAIRE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Arrêté N°2012093-0028 - Arrêté n°2012-031 portant subdélégation de signature de M Laurent VILBOEUF, chargé des fonctions de directeur régional des entreprises, de la concurence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de l'Etat



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2012093-0028

signé par Directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile- de- France le 02 Avril 2012

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Arrêté n °2012-031 portant subdélégation de signature de M Laurent VILBOEUF, chargé des fonctions de directeur régional des entreprises, de la concurence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de l'Etat



PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRETE n°2012-031

Portant subdélégation de signature de Monsieur Laurent VILBOEUF, Chargé des fonctions de directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de l'Etat

VU l'arrêté préfectoral n°2011325-0003 portant délégation de signature à Laurent VILBOEUF, chargé des fonctions de directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement secondaire

ARRETE

Article 1er

Subdélégation de signature est donnée à Agnès GUIMIOT, Maurice QUERE et Marie-Noëlle GACHET-KERKOUR à l'effet de :

- 1. Recevoir les crédits des programmes suivants :
 - « Accès et retour à l'emploi » (n°102);
 - « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » (n°103) ;
 - « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » (n°111);
 - « Développement des entreprises et de l'emploi » (n°134).
- 2. Répartir ces crédits entre les services chargés de l'exécution de la dépense au titre des budgets des programmes cités au point 1. ci-dessus ;
- 3. Procéder à des réallocations en cours d'exercice budgétaire entre les services chargés de l'exécution de la dépense au titre des budgets des programmes cités au point 1 ci-dessus

Article 2

Subdélégation de signature est donnée à :

- Lionel BARTOUILH de TAILLAC
- Caroline LEBOUCHER
- Pierre GONZALEZ
- Agnès GUIMIOT
 - Maurice QUERE

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions y compris ceux relatifs à la prescription quadriennale, dans le cadre des programmes suivants :

29, rue Barbet-de-Jouy – 75700 Paris Arrêté N° 2012093-0028 - 10/04/2012 Téléphone : 01 44 42 63 75 – Telecopie : 01 45 55 47 02

- « Accès et retour à l'emploi » (n° 102),
- « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » (n° 103)
- « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » (n° 111)
- « Développement des entreprises et de l'emploi » (n° 134)
- « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail » (n° 155),
- « Tourisme » (n° 223),
- « Stratégie économique et fiscale » (n° 305),
- « Entretiens des bâtiments de l'Etat » (n° 309),
- « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » (n° 333),
- « Contribution aux dépenses immobilières » (n° 723),
- « Fonds social européen programme 2000/2006 » (n° 036),
- « Fonds social européen programme 2007/2013 » (n° 037).

Et dans la limite des attributions de leur service :

- Claudine SANFAUTE
- Annick BRENNER
- Laurence DEGENNE-SHORTEN
- Marie YANOWITZ-DURAND
- Charles-Louis MOLGO
- Eric GIUDICI
- Maxime LECLERE
- Jean-Luc STRACZEK
- Mathieu HARDELIN
- Colas HENNION
- Etienne KALALO
- Françoise LANDAIS
- Christian VINCO
- Patrick GUYOT
- Marie-Christine MARGEOT
- Denise DERDEK
- Catherine LAPEYRE
- Claire MARILLIER
- Bernard SIMONIN
- Jean-Michel BLANCHON
- Nicole CARRARA
- Marie-Noëlle GACHET KERKOUR
- Claire PETTE
- Maryse NARME

Article 3

Subdélégation de signature est également donnée à :

- Lionel BARTOUILH de TAILLAC
- Caroline LEBOUCHER
- Pierre GONZALEZ
- Agnès GUIMIOT
- Maurice OUERE

pour signer tous actes liés à la commande publique dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics et arrêtés relatifs à la composition et fonctionnement de jury de concours sur les programmes cités à l'article 2 et dans la limite des attributions de leur service à :

- Jean-Michel BLANCHON
- Nicole CARRARA
- Marie-Noëlle GACHET KERKOUR
- Claire MARILLIER
- Françoise MESANGE
- Christophe DERUCHE
- Maryse NARME
- Claire PETTE
- Lionel SILVERT
- Bernard SIMONIN

Article 3

La signature des personnes accréditées sera déposée auprès de la Direction régionale des finances publiques d'Ile de France.

Une copie de cette décision de subdélégation sera adressée au préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

Article 4

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France, et les personnes mentionnées ci-dessus sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Aubervilliers, le **0 2 AVR. 2012** Pour le Préfet et par délégation Le DIRECCTE

Laurent VILBOEUF